



**FÉDÉRATION  
DE L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS  
DE LOIRE-ATLANTIQUE**



Nos Réf. : 063/JHQ/2023

Le 17 mai 2023

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU 6 MAI 2023- SALLE « ODYSSEE » - ORVAULT**

**Destinataires :** Membres du Conseil d'Administration.

L'assemblée générale (AG) statutaire 2023 s'est tenue le samedi 6 mai, à la salle « Odyssée » à Orvault en présence de 350 adhérents représentant 116 associations (sur 170).

Les présidents et secrétaires des associations avaient été informés de cette assemblée par convocation écrite en date du 16 avril 2023.

L'AG a été précédée d'une cérémonie comprenant une levée des couleurs et d'un dépôt de 2 gerbes. La première déposée par Hervé Longuet, président national accompagné d'Élie Brisson, président de la fédération de Loire-Atlantique et la deuxième par Mme Sarah El Haïry, secrétaire d'état en charge de la Jeunesse et du SNU. 200 drapeaux étaient présents.

**Ordre du jour**

- Présentation des intervenants
- Mot d'accueil du président d'Orvault
- Allocution de monsieur le maire d'Orvault
- Mot du président départemental
- Intervention de monsieur Hervé Longuet
- Intervention de monsieur Mounir Belhamiti, député de L-A., membre de la commission de défense et des forces armées
- Intervention de madame Sarah El Haïry
- Consignes et vote pour l'élection des administrateurs
- Rapport moral
- Rapport financier
- Les veuves
- Informations diverses
- Réponses aux questions écrites
- Résultat des votes
- Remise de la médaille de l'UNC44 à M. Hervé Longuet et Mme Sarah El Haïry
- Clôture de l'assemblée générale

\*\*\*\*\*

\*\*\*

**ETAIENT PRESENTS A LA TRIBUNE**

- Le président départemental..... Elie BRISSON
- Le président de l'UNC d'Orvault ..... Louis DOLO
- Le maire d'Orvault..... Sébastien GUITTON
- Madame la Secrétaire d'Etat..... Sarah EL HAIRY
- Le président national ..... Hervé LONGUET
- Monsieur le député de Loire-Atlantique..... Mounir BELHAMITI
- Le secrétaire départemental ..... J. Hervé QUILLET
- La trésorière départementale..... Muriel LOGODIN

- La présidente des veuves d'A.C. et de guerre..... Gisèle PASQUIER

Elie BRISSON remercie les autorités, les présidentes et présidents d'association présents. Il laisse la parole à Louis DOLO, président de l'association d'ORVAULT chargée du soutien dans l'organisation de l'AG, qui prononce son discours d'accueil.

Il est suivi de l'intervention de Monsieur le maire d'Orvault.

### **INTERVENTION DU PRESIDENT DEPARTEMENTAL**

Le président Elie BRISSON exprime sa satisfaction de constater une forte présence à l'Assemblée Générale (AG), puis déclare ouverte l'AG à 9h15 avant de remercier l'association d'Orvault pour son soutien.

Pour commencer son propos, il rappelle l'utilité d'une association dite « d'anciens combattants »

- Défendre les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses membres
- Transmettre l'esprit civique, notamment auprès des nouvelles générations
- Perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France ou pour le service de la nation et servir leur mémoire

Il faut pour cela que les associations se pérennisent et que devant le vieillissement des adhérents et la réduction naturelle des effectifs, il insiste sur la nécessité d'ouvrir nos associations à toutes celles et ceux en accord avec nos valeurs et celle de recruter des soldats de France, des OPEX et d'ouvrir la porte aux membres associés car « **Nous avons un passé, c'est celui de notre pays et nous devons en assurer la mémoire** »

### **INTERVENTIONS SUCCESSIVES DE**

- Hervé LONGUET
- Mounir BELHAMITI
- Sarah El Haïry

### **ELECTION DES ADMINISTRATEURS**

Patrick HAMON, président du bureau de vote, explique le déroulement du vote à l'assemblée et invite les candidats à l'élection du C.A à se présenter :

### **CANDIDATS :**

- Louis PRIME, administrateur sortant
- J. Hervé QUILLEN, administrateur sortant
- Patrice TILLAUT, administrateur sortant
- J-LOUIS VASSEROT, administrateur sortant
- Pierre GUIRAUD, administrateur coopté

Les votes sont effectués à bulletin secret.

Six assesseurs (désignés parmi des associations n'ayant pas de candidat) placés sous la présidence de Patrick HAMON, ont procédé aux opérations de vote et de dépouillement des bulletins.

### **RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE DEPARTEMENTAL**

A l'issue de son exposé, J. Hervé demande le quitus à l'assemblée : celui-ci est accordé à l'unanimité.

*(Ce rapport est joint au registre des délibérations)*

## **INTERVENTION DE LA TRESORIERE DEPARTEMENTALE** (Cf. annexe2)

Muriel LOGODIN, trésorière départementale détaille le compte d'exploitation 2022 de la fédération lequel est projeté sur écran.

Ce compte d'exploitation dégage un résultat positif de 1247 €

***(Ce bilan est joint au registre des délibérations)***

A l'issue de ce rapport, J. Hervé QUILLENY secrétaire départemental demande le quitus à l'assemblée qui l'accorde à l'unanimité.

Muriel LOGODIN présente ensuite les propositions de cotisation pour l'année 2024

<b>CATÉGORIE</b>	<b>COTISATION 2024</b>
ADHÉRENTS AVEC JOURNAL	<b>29 €</b>
ADHÉRENTS SANS JOURNAL	<b>18 €</b>
VEUVES AVEC JOURNAL	<b>23 €</b>
VEUVES SANS JOURNAL	<b>12 €</b>
CONJOINTS	<b>12 €</b>
JEUNES (-25 ans)	<b>5 €</b>
1 <sup>ère</sup> ANNÉE D'ADHÉSION (+25 ans) SANS JOURNAL	<b>12 €</b>
1 <sup>ère</sup> ANNÉE D'ADHÉSION (+25 ans) AVEC JOURNAL	<b>23 €</b>
Adhésion en fin d'année à/c de septembre	<b>5 €</b>

A l'issue de cette propositions, J. Hervé QUILLENY secrétaire départemental demande à l'assemblée de voter pour la nouvelle grille de cotisations. L'assemblée vote pour **à l'unanimité moins 2 voix (1 vote contre et 1 abstention.) La nouvelle grille est donc adoptée.**

## **REMISE DE MÉDAILLES**

Madame Sarah El Haïry ne pouvant pas assister jusqu'à la fin de l'AG, Élie BRISSON la remercie de sa présence et lui remet la médaille de l'UNC44 avant de la faire raccompagner. Il remet également la médaille à Hervé LONGUET.

## **LES VEUVES D'ANCIENS COMBATTANTS ET VEUVES DE GUERRE**

Gisèle PASQUIER présidente des veuves d'anciens combattants et veuves de Guerre présente un tableau indiquant que les veuves étaient au nombre de 1843 au 31 décembre 2022, soit 23,42% des effectifs. Elle insiste pour que les veuves et conjointes occupent une fonction dans les bureaux des associations. Au 31 décembre ? 122 d'entre-elles occupaient une fonction dont 5 comme présidentes et 4 comme porte-drapeau.

Elle encourage vivement les présidents à aider les veuves à obtenir la carte de veuve auprès de l'ONaCVG.

Enfin, elle fait un bilan de l'action sociale qui reste une des priorités de la fédération

***(L'intervention figure au registre des délibérations).***

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- Conseil d'Administration National : Patrick CRESPEL, vice-président du secteur de Saint-Nazaire, se présente au Conseil d'Administration National
- Modification de la date du tirage de la souscription : le tirage aura lieu le **mercredi 13 septembre** et non le lundi 11 septembre
- Distribution des lots de la souscription le 14 octobre 2022 au siège de la fédération 44
- Jean-Louis VASSEROT rappelle les conditions d'obtention de la ½ part fiscal qui ne concerne que les couples légitimement mariés et la condition d'avoir 74 ans
- Il indique ensuite que l'usage républicain veut que le drapeau national soit le seul emblème qu'il convienne d'arbore sur les bâtiments et édifices publics lors des commémorations nationales. En conséquence, le drapeau européen, qui peut être en pavoisement, ne peut pas être porté lors des cérémonies mémorielles.
- Enfin, il rappelle que la loi du 3 janvier 2022 impose à l'ensemble des collectivités locales, que la signature d'un Contrat républicain, soit obligatoirement obtenue d'une association leur demandant une subvention. Les dispositions de ce contrat étant conformes aux objets de l'UNC, ce dernier peut être signé intégralement.

## **REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES**

### Combien de temps doit-on garder nos factures ?

Les documents administratifs comme les comptes annuels, les livres comptables et les documents justificatifs sont à garder au minimum 10 ans. Pour plus de référence il est possible d'aller sur le site : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/associations/quel-delaix-conservation-documents-association>

### Pour ne pas augmenter le prix de « La voix du combattant » peut-on en réduire la fréquence de parution ?

La réponse est « Non » car le coût de diffusion est supporté par les revenus de la publicité qui risqueraient de diminuer et ainsi accroître in fine le prix de la « VDC ». Par ailleurs, le journal diffusé à l'extérieur de l'UNC, est un bon outil pour faire connaître l'UNC et il n'est pas envisageable de diminuer l'éclairage donné par le journal. Le président national a complété largement l'argumentaire.

## **RESULTAT DES VOTES**

En fin d'Assemblée, le président du bureau de vote, Patrick HAMON annonce que les membres du 1/3 sortant sont réélus et que Pierre GUIRAUD est admis au Conseil d'Administration de l'UNC44. (Les bulletins de votes sont conservés 1 an au secrétariat de l'UNC44).

Le président Elie BRISSON annonce la clôture de l'Assemblée Générale 2023 à 11h30 et invite les participants à partager le verre de l'amitié

### **L'élection du bureau départemental aura lieu le 17 mai 2023**

Le Secrétaire Départemental  
J. Hervé QUILLET